Courriel à Stéphane Lhomme

Le 09/06/2016 à 12:49, R. S. a écrit :

Bonjour Monsieur Stéphane Lhomme,

Vous vous investissez beaucoup dans ce combat contre le Linky et vous représentez une association à vous tout seul. Je suis obligé de penser à José Bové pour les OGM.

Comme je vous l'avais écrit, votre site est référentiel sur ce sujet et je le place toujours en tête de page dans mes réactions.

Vous vous investissez aussi en actes par votre présence aux réunions locales et interventions médiatiques, ce qui est d'autant plus remarquable.

Je suis électrosensible, adhérent à Robin des Toits et Next-up, contraint de porter des vêtements de protection contre les ondes, je suis donc limité en action.

Je suis doublement admiratif qu'une personne comme vous, non électrosensible, vienne apporter son soutien aux associations et adhérents.

Cependant, comme je l'ai écrit à Madame Fosset, qui (comme Annie Lobé) veut tout rejeter en bloc, Il faut être réaliste et nous ne sommes pas opposés au progrès technologique à partir du moment qu'il soit propre et qu'il ne présente aucun risque sanitaire et d'incendie.

Les associations ne peuvent pas courir après 2 lièvres en même temps et le Linky est une belle aubaine pour les opérateurs de la téléphonie mobile qui eux continuent de déployer leurs pourritures d'antennes-relais puisque le focus médiatique est centré sur le Linky.

L'axe pricipal du mal, ce sont les ondes des antennes-relais qui génèrent un électrosmog 5000 milliards fois le naturel.

Accepter le Linky, c'est péréniser les antennes-relais, c'est se soumettre aux antennes-relais, c'est exalter les antennes-relais qui deviendront indispensables.

A la limite cela reviendrait à dire : "Béni soient les antennes-relais" au lieu de "Béni soit le Seigneur".

Il ne faut pas se tromper de combat : Stop Linky parce que Stop Ondes.

Ne voulant pas être un obstacle au progrès technologique, Robin des Toits a donné la solution : "petit module à mettre en place sur le compteur mécanique actuel relié en filaire sur ADSL ou fibre optique pour permettre le relevé à distance."

Les Maires doivent avoir un argument de réponse :

Oui pour un compteur numérique propre, non radiatif et relié filaire sur réseau "tout fibre optique ou ADSL" pour transmettre les données.

Non, pour un compteur intelligent "sale", nocif et radiatif qui nécessitera l'implantation de 125 000 antennes-relais supplémentaires et l'implantation de 700 000 concentrateurs (antennes relais GPRS 3G) sur les transformateurs électriques ou les immeubles, pour transmettre les informations à ERDF.

Bonne journée,

R.S.

Réponse de S. Lhomme

Les compteurs actuels sont très biens et peuvent durer encore des décennies...